

PLU - Compte rendu de la réunion en mairie du 16/02/2010

Objet : PLU – Cahier de propositions des Amis de Saint Brevin -

Présents –

Commune : M. Yannick HAURY et Mme Sylvie GAUTREAU

Amis de Saint Brevin

H. POINOT

P. BRISSON, JP DEFFUANT et M. SCHWARTZWEBER

Le Cahier de propositions des Amis de Saint Brevin avait déjà été transmis à la Commune et à OUESTAM, bureau d'études en charge du PLU.

Les Amis de Saint Brevin ont commenté rapidement, en fonction du temps disponible, ce cahier et l'accueil que lui ont réservé les adhérents.

Ces derniers se sont particulièrement mobilisés : 100 ont approuvés le document dont 6 avec réserves. Près de 22 ont exprimé leurs préoccupations : la protection de la forêt, l'architecture, la densification urbaine, la plage et enfin les impôts.

L'accent a été mis sur l'ambition qualitative basée sur un développement correspondant aux capacités résiduelles des équipements existants, avec un aparté sur un lycée à obtenir.

Pour des raisons de temps disponible et éviter la lassitude seuls les points suivants ont été évoqués :

- Une politique volontariste de centres ou points forts urbains
- Le maintien de la forêt urbaine et du parcellaire adéquat
- Le parc de la Prinais
- Un tourisme de qualité, raisonné, sans création de nouvelles zones d'hôtellerie de plein air, notamment la Zone NAI qui a posé quelques problèmes, lors de la dernière révision du PLU/POS actuel.

Les élus ont pris en considération la mobilisation des adhérents et ont souligné le côté sérieux, constructif et complet du travail de l'Association, qui, pour nombre de points, est en avance sur la démarche PLU, notamment en ce qui concerne les points forts urbains qui devront faire l'objet d'une démarche spécifique.

Le maintien de la forêt urbaine, grave sujet, fait l'objet d'une recherche par un groupe de travail.

La zone de la Prinais va être rajoutée au programme du BET circulation.

L'hôtellerie de plein air est considérée comme une solution écologique, les mobil homes étant des structures légères faciles à démanteler en fin de vie, qui peuvent être assorties de plantations (arbres destinés à grandir). Les Amis de Saint Brevin précisent qu'un bilan est à faire et que le parc existant de mobil homes est à prendre en compte.

IL est convenu de se revoir de façon à poursuivre les échanges sur le PLU et à évoquer :

- Le programme de la « séance environnement ».
- L'information des ASB sur les programmes soumis à la commission des sites.
- Le problème du Carnet et le Scot.